

L'intégration des immigrés dans un village des Hauts-de-France

Par Christian VANNOBEL

Maire de Sissonne et conseiller régional des Hauts-de-France

Élu maire de Sissonne en 2014, après 37 années d'exercice de la médecine générale dans ce village rural, s'est présentée à moi, en janvier 2018, l'opportunité de participer à un acte humanitaire au travers de la proposition d'une association d'hébergement socio-éducatif visant à l'accueil temporaire de réfugiés réinstallés dans le village.

Personnellement convaincu depuis toujours que les tragédies humaines internationales ne doivent pas se limiter à des images télévisuelles ou à des articles de presse, cette proposition me permettait d'être acteur et non plus seulement spectateur.

La réussite de toute entreprise passe par votre propre conviction, la transmission de celle-ci et la ténacité.

À mon agréable surprise, cela a été facile de la diffuser auprès de mes colistiers.

Après il a fallu travailler avec la population, l'informer pour la rassurer et la convaincre. Cela s'est fait très progressivement en travaillant toujours avec ce maître mot, « le respect » : le respect de mes concitoyens et le respect des réfugiés depuis leur accueil jusqu'à leur départ.

Cela a nécessité beaucoup d'écoute, d'attention, de patience, mais aussi d'être à l'affût discret de toute déviance pour arriver à banaliser la présence de ces réfugiés.

Sissonne était, jusqu'en 2014, chef-lieu de canton dans l'Aisne, avant de perdre ce titre sur décision administrative. Mais avec ses 2 133 habitants, le village garde toujours son image de bourg-centre, de pôle de centralité avec ses écoles, son collège, sa piscine et tous ses services administratifs, de santé, culturels et sportifs, ses petits commerces centraux, ses artisans, sa gendarmerie, son camp militaire toujours très actif avec près de 600 militaires et 150 civils rattachés et, surtout, son âme rurale.

La commune accompagne plus de vingt associations touchant toutes les générations et témoignant d'une volonté de cohésion sociale.

Le côté sombre de cette description est malheureusement une importante précarité à la fois financière, éducative, culturelle et sociale de la population, une situation résultant d'un déclin industriel qui a laissé une population sans emploi, peu formée, peu mobile, avec un revenu annuel moyen parmi les plus bas du département.

Élu depuis 2014, après 37 années de médecine rurale, j'ai voulu avec mon équipe municipale axer nos actions vers un mieux-être social. Ce travail ambitieux se doit d'inclure l'amélioration du cadre de vie, la défense de la biodiversité, l'accompagnement associatif, la mise en œuvre de

mesures sociales (cantine à 1 €, mutuelle communale...), le maintien des petits commerces, des activités périscolaires et extrascolaires. Tout cela concourt à renforcer l'attractivité et son corollaire, une inversion d'une courbe démographique descendante. Cette volonté de stabiliser la population, c'est par une démarche humanitaire que nous avons eu l'occasion de la renforcer en acceptant l'hébergement de réfugiés subsahariens qui résidaient depuis septembre 2018 dans une résidence HLM affichant une rotation de cohortes de 60 personnes tous les 4 à 9 mois. En novembre 2019, nous avons accepté la transformation de ce lieu en centre provisoire d'hébergement offrant la possibilité de séjours prolongés de 9 à 12 mois.

L'aventure a commencé en janvier 2018 avec une rencontre organisée par la directrice de l'association Accueil et Promotion⁽¹⁾ (AEP) et le représentant du bailleur social (Clésence⁽²⁾) propriétaire d'une HLM de 30 logements, dont seuls 12 appartements étaient occupés à l'époque. Accompagnés de 9 élus, nous avons écouté cette proposition de création d'un centre d'hébergement de réfugiés

(1) Accueil et Promotion – 15, rue Voltaire – 02100 Saint-Quentin.

(2) Clésence : ex Maison du Cil – 19 bis, avenue Charles de Gaulle – 02000 Laon.

réinstallés prévoyant des rotations régulières. Aucun de mes collègues n'a opposé d'objection à l'acceptation de cette démarche humanitaire.

Le projet s'est construit progressivement, fruit de concertations avec les services de l'Éducation nationale (institutrices, inspectrice d'académie), de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), de présidents d'associations enthousiastes, de la gendarmerie et des militaires du camp de Sissonne (inquiets vis-à-vis de ces populations qu'ils ont côtoyées en Afrique), jusqu'à la tenue d'une réunion publique, début juin 2018, où toutes les questions et réticences ont pu être exprimées et auxquelles des réponses ont été apportées. Bien sûr, quelques rares citoyens ont fait part de leur refus, mais sans violence.

Le 31 août 2018, je suis allé, accompagné de la directrice du centre, accueillir les deux premières familles de réfugiés à Roissy. Je suis persuadé que c'est de la qualité de l'accueil que dépend la suite des relations que l'on peut avoir avec une personne : « Tu me respectes, si je te respecte ». Je me suis fait fort de rendre visite à chaque nouvelle famille qui arrivait au village, même si le séjour était bref.

Cela m'a amené à rénover et à transformer une salle de la mairie en salle de cours de français langue étrangère (FLE). Cela conduit également les réfugiés à venir en centre-ville, étant certes parfois la cible de quelques remarques désobligeantes sur leur passage, mais toujours d'un pas fier et nonchalant et dans un chatolement de tenues colorées. L'acceptation s'est faite progressivement, très progressivement à travers leur consommation dans nos commerces locaux, leur présence insistante mais patiente pour l'achat de cartes de téléphone ou les consultations médicales, l'embauche d'un jeune réfugié en service civique par l'association sportive de football, mais aussi à travers la solidarité de la population locale et périphérique qui apportait vêtements et jouets. Et surtout la scolarisation des enfants a permis d'être le témoin d'un revirement

dans les sentiments exprimés par certains parents et grands-parents au contact de ces enfants souriants et de la constance de leurs parents.

Une convention a été signée avec l'État permettant d'obtenir un accompagnement financier de sa part pour certaines actions. Cela a permis l'achat d'ordinateurs pour les accompagner dans la formulation de leurs demandes en ligne en dehors des heures de FLE. Une après-midi d'échanges culinaires ainsi qu'une participation au ramassage des dépôts sauvages ont contribué également à modifier le regard porté sur eux.

J'aurais bien voulu également expérimenter une nouvelle méthode d'intégration socioprofessionnelle en proposant des ateliers de formation externalisés dans le village par l'AFPA (centre de formations professionnelles qualifiantes pour adultes) en direction aussi bien des réfugiés que de mes concitoyens éloignés de l'emploi. La réussite d'un tel projet nécessite de créer des outils originaux, de travailler sur des cultures différentes et des vécus souvent tragiques, mais aussi des apprentissages plus ou moins développés, tout en s'attachant à préserver les notions de bon sens et d'entraide.

Comment redonner l'envie d'apprendre et accompagner celle-ci sans être dans la compassion aliénante ? Comment faire émerger l'ambition de chacun en fonction de ses capacités ? Un merveilleux travail de miroir qui reste la meilleure façon de maîtriser son destin. Malheureusement des obstacles administratifs sont encore à lever, en particulier la question du changement de statut, à savoir passer du statut de bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ce qui est la situation des réfugiés de plus de 25 ans, à un statut de demandeur d'emploi en formation s'accompagnant d'une reconnaissance sociale valorisante.

Une avancée essentielle pour moi, vis-à-vis de laquelle je ne désespère pas de convaincre le conseil régional et nos parlementaires.